

Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord, au nom du groupe africain et aussi au nom de ma délégation, vous exprimer ^{de la délég. d'Afrique ainsi qu'au Bureau, à l'occasion de} nos chaleureuses félicitations ~~pour~~ votre élection, ~~à la~~ présidence de la présente session du Conseil. Nos félicitations vont également ~~aux autres membres~~ ^{du Bureau}.

Nous souhaitons également remercier M. Brunson McKinley, Directeur Général de l'OIM, ^{du groupe africain chère sœur,} et Mme Ndiro NDIAYE, Directeur Général adjoint, pour leur brillant ^{direction} travail à la tête de cette Organisation.

^{impur} Enfin, ^{de nouveaux à cette institution qui a déjà son dynamisme} nous nous réjouissons de l'adhésion ~~des Bahamas, du Brésil, de la Turquie et de~~ l'Estonie et de l'admission, ^{de nouveaux membres à cette Institution qui a déjà son dynamisme} en tant qu'observateur, de l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO).

S'agissant des questions relatives à la stratégie de l'OIM et à son avenir institutionnel, le groupe africain estime qu'au vu de l'importance de cette question et de ses implications, il conviendrait d'approfondir la réflexion à ce sujet. En effet, toute décision précipitée risquerait d'être lourde de conséquences. La proposition de l'Ambassadeur Karklins de confier le mandat de trancher cette question au prochain Comité exécutif nous paraît ^{donc} tout à fait raisonnable.

Dans tous les cas de figure, l'acte constitutif de l'organisation devra être préservé. Tout en mettant en valeur son expérience et son expertise, l'OIM doit également relever ~~de~~ nouveaux défis qui se posent à elle compte tenu des phénomènes migratoires qui apparaissent sur la scène internationale, ^{des phénomènes qui eux-mêmes sont en rapide évolution.}

A ce propos, notre groupe se félicite de la création de l'Unité du Droit international de la Migration et des Affaires juridiques. Nous espérons que la création de ce nouveau département permettra à l'OIM de jouer un rôle plus important dans le domaine de la promotion des droits des migrants.

Nous saluons également la constitution de l'Unité Migration et Santé en tant que pilier de la structure du Siège.

Par ailleurs, le Séminaire sur la Migration et le Commerce qui s'est tenu cette année a rehaussé l'efficacité de l'intervention de l'OIM dans le domaine des échanges.

Quant aux relations entre le système des Nations Unies et l'OIM, notre groupe encourage l'OIM à harmoniser son cadre d'action et à promouvoir sa coopération, avec les agences onusiennes et les autres organisations internationales ^{concernées}.

évoquées tout à l'heure par M. Diaye,
maintenant
Pour ce qui est des contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget, elles constituent *effectivement* une préoccupation constante du groupe africain du fait notamment qu'elles grèvent le budget de l'OIM et entravent la poursuite de sa mission. Dans cette optique, le groupe ne ménage aucun effort pour encourager les pays d'Afrique à s'acquitter de leurs contributions statutaires.

Le groupe africain souhaite cependant rappeler que le recouvrement des arriérés ne doit pas être oublieux des difficultés économiques et financières que connaissent ~~les~~ pays.

Notre groupe recommande notamment à l'Administration de l'OIM :

- de privilégier le dialogue et la concertation pour comprendre les raisons pour lesquelles certains pays n'arrivent pas à s'acquitter de leurs contributions,
- et 2^o) de tenter de trouver des solutions pour amener ces pays à s'acquitter de leurs contributions, ~~d'un commun accord avec eux.~~

Pour ce qui est de la gestion du Fonds 1035, notre groupe apprécie les efforts déployés par l'Administration de l'OIM afin de gérer au mieux le fonctionnement de ce Fonds. Nous espérons également que l'Administration pourra d'ici la fin de l'année engager la totalité du budget consacré au financement des projets approuvés pour la région Afrique et Moyen-Orient. Le principe de l'équilibre régional dans l'allocation des ressources sera ainsi respecté.

Notre groupe souhaite également encourager les pays donateurs à accroître leurs contributions volontaires ~~du~~ Fonds.

Par ailleurs, nous encourageons les bureaux extérieurs de l'OIM à continuer à porter assistance aux pays admissibles à ce Fonds, notamment pour la conception et la soumission des projets. Ceci leur permettra de bénéficier pleinement des avantages ~~du Fonds~~ *offerts par ce Fond.*

Nous souhaiterions également rappeler que toute entreprise de restructuration du Fonds doit nécessairement tenir compte de ses termes de référence originels afin de préserver l'esprit et la lettre de ses concepteurs.

du texte
Nous espérons enfin que le dialogue sur la restructuration du Fonds 1035 aboutira à des résultats concrets et consensuels lors de la prochaine évaluation officielle prévue pour l'automne 2005.

Se tournant vers le projet de programme et budget pour l'année 2005, le groupe encourage l'OIM à multiplier ses activités sur le continent africain qui est le théâtre de flux migratoires importants et mal maîtrisés.

Notre groupe a adhéré au consensus dégagé à l'issue du précédent sous-comité du budget et des finances concernant le maintien, pour l'année 2005, de la partie administrative du budget à son niveau actuel. Il souhaiterait néanmoins que les Etats Membres puissent, à l'avenir, faire preuve de plus de compréhension. Je me réfère particulièrement aux cas où l'augmentation sollicitée est relativement faible et n'a pas d'incidences sur les contributions des Etats.

Le groupe africain regrette ^{comme son Excellence le Ministre du Congo} qu'il n'existe aucune ^{effectivement} représentation de l'OIM dans la sous-région d'Afrique Centrale. Cela constitue un handicap pour cette sous-région qui se trouve donc privée des bienfaits que pourrait lui procurer l'OIM, ^{et ce} par le biais de représentations locales, en termes de conseils et de services.

Nous nous félicitons, par ailleurs, de la transformation du Bureau d'Addis Abeba en "Mission spéciale de Liaison". Ceci permettra d'obtenir une plus grande synergie entre les activités de l'OIM et celles de l'Union Africaine. Suivant cet exemple, nous suggérons à l'Administration de l'OIM d'envisager la création de ce nouveau type de missions dans d'autres sous-régions de notre continent.

Tout en saluant toutes les initiatives positives qui ont déjà été prises, nous invitons donc l'Administration de l'OIM à nous présenter une configuration qui prenne en compte les besoins spécifiques du continent africain et de ses sous-régions.

Je vous remercie.